

27^{ème} colloque du CREDAF

L'informatisation de l'administration fiscale

1 - Les Objectifs

Le 26^e colloque international du CREDAF qui s'est tenu à Oran, en Algérie, en 2011 a porté sur « l'organisation et la performance de l'administration fiscale ». Les réflexions, les échanges et les débats ont montré l'importance pour nos administrations de se moderniser pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, leurs missions de service public. Elles doivent asseoir l'impôt, mettre en place un environnement propice au civisme fiscal de tous les contribuables et assurer le recouvrement rapide et efficace des cotisations afin de donner à l'Etat les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Le thème retenu pour ce 27^e colloque, « l'informatisation de l'administration fiscale », s'inscrit dans la continuité des travaux d'Oran. En effet, l'informatisation est une opération qui doit permettre à l'administration de se moderniser et d'améliorer ses performances, le service rendu à l'utilisateur, la qualité de ses prestations et de rationaliser la gestion des ressources humaines tout en réduisant les coûts de gestion.

Les apports de l'informatisation couvrent aujourd'hui l'ensemble des champs d'activité de l'administration : les processus métiers, les relations avec les usagers, la gestion des ressources et le pilotage de l'activité.

L'enjeu est de taille et les administrations qui se sont engagées dans la voie de l'informatisation, récemment ou pas, peuvent témoigner des nombreuses difficultés rencontrées.

Pour celles qui ont été pionnières en la matière, le défi aujourd'hui est de rendre les multiples applications interopérables et de répondre à l'attente des usagers qui veulent pouvoir communiquer avec l'administration en utilisant les moyens modernes, de type téléprocédures.

Les administrations qui ont moins d'antériorité dans l'informatisation de leur activité bénéficient de l'expérience acquise par d'autres. Pour autant, l'opération reste complexe.

Une phase très importante de l'informatisation est l'analyse des besoins et de l'existant. Elle conditionne sa réussite et structure les évolutions à venir.

Mais les aspects techniques ne sont pas les seuls à prendre en compte, comme pour toute réorganisation, l'informatisation doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur la façon de conduire le changement et d'associer les personnels aux évolutions.

Le colloque doit, au travers des différentes présentations, échanges et débats, permettre aux pays membres du CREDAF d'échanger sur leurs différentes expériences en matière d'informatisation de l'administration fiscale et de réfléchir sur les pratiques les plus performantes à promouvoir, en tirant, le cas échéant, les enseignements des difficultés rencontrées. L'objectif est également de faciliter la coopération des pays membres du CREDAF, particulièrement utile dans ce domaine.

2- La méthodologie retenue pour les travaux

Les travaux débiteront par une table ronde sur « les enjeux de l'informatisation de l'administration fiscale » à laquelle participeront quatre responsables de haut niveau d'administrations fiscales de pays membres du CREDAF et une personnalité extérieure.

Ils se poursuivront par des échanges d'expériences et des débats en sous-commissions sur le thème de « la mise en place d'un système d'information », puis par une conférence débat sur « les effets internes et externes de l'informatisation ».

Enfin, deux pays feront part en ateliers de leur expérience en matière de téléprocédures.